

COMPTE - RENDU D'ACTIVITES DE L'EXERCICE 2021 – 2022

par Marc LAVOGEZ, Secrétaire Général

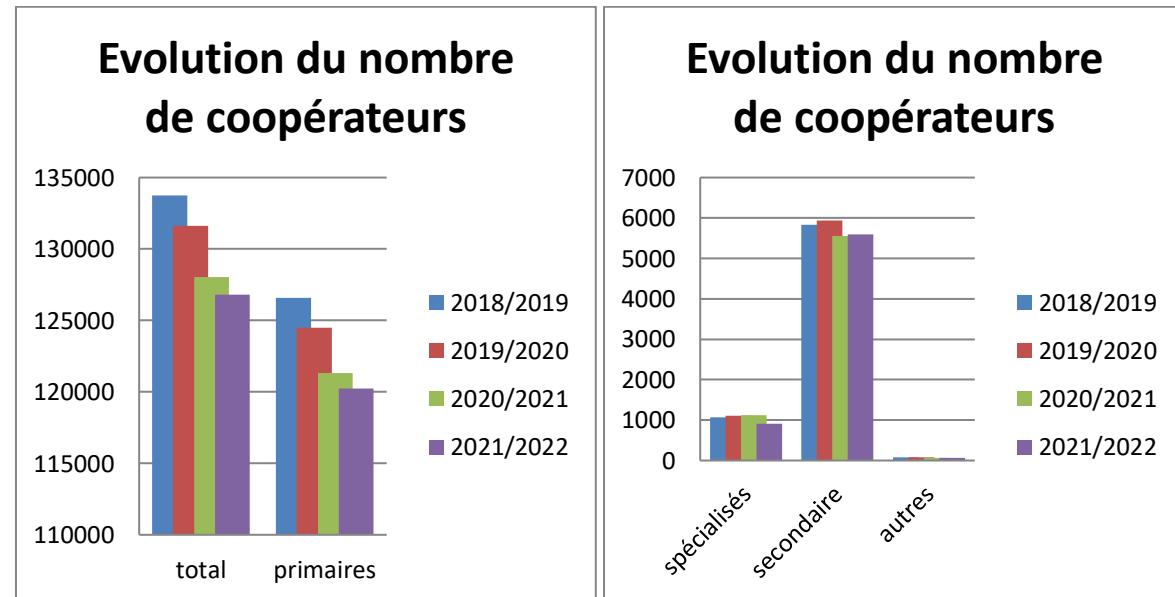
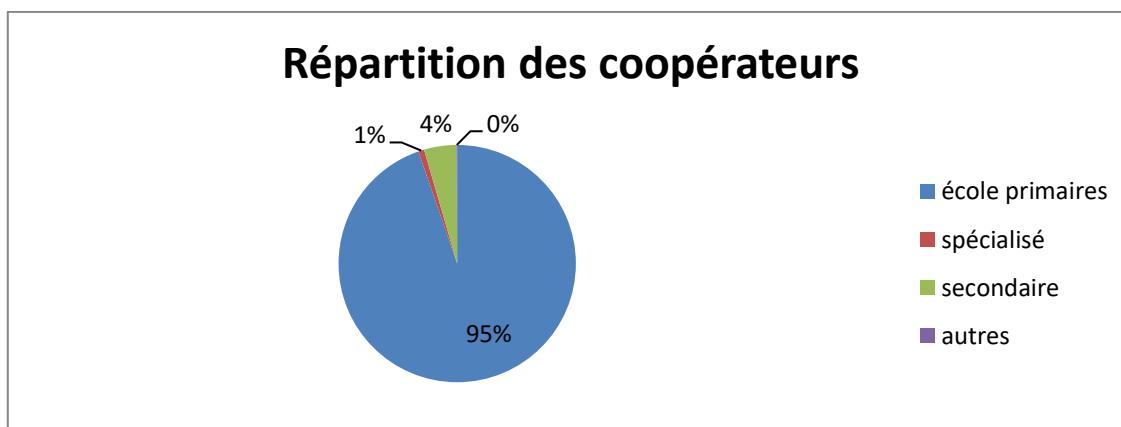
A – NOTRE ASSOCIATION DEPARTEMENTALE

1) Situation de notre Association Départementale

Total général des coopérateurs : 126 803 en 2021/2022 contre 128 040 en 2020/2021

Total des coopératives : 1 035 en 2021/2022 contre 1 048 en 2020/2021

Nous avons en plus 10 membres associés (animateurs départementaux, membres du C.A., associations affiliées....)



La baisse du nombre de coopérateurs est en grande partie due à la baisse démographique et devrait se poursuivre sur les prochaines années.

2) Gestion de l'association

L'Association départementale a été administrée par un conseil d'administration composé de 19 membres.

5 réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu cette année : 17/09/2021 - 14/01/2022 - 23/02/2022 - 13/05/2022 - 06/07/2022. Nos remerciements vont vers tous les administrateurs qui assistent régulièrement à nos réunions et qui y participent activement. Il devient difficile de recruter de nouveaux administrateurs et nous encourageons les enseignants motivés par les valeurs coopératives à nous rejoindre.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 23 février 2022 à Bonningues les Calais.

3) Le Service des Activités Coopératives

Un service de reprographie est proposé à nos coopérateurs ainsi que la vente de matériel pour notre action cerfs-volants.

Un partenariat de dépôt vente se poursuit avec l'association Lire c'est partir. Nous proposons à nos adhérents de pouvoir acquérir les nouveautés « Lire c'est partir » au prix de 1€ le livre.

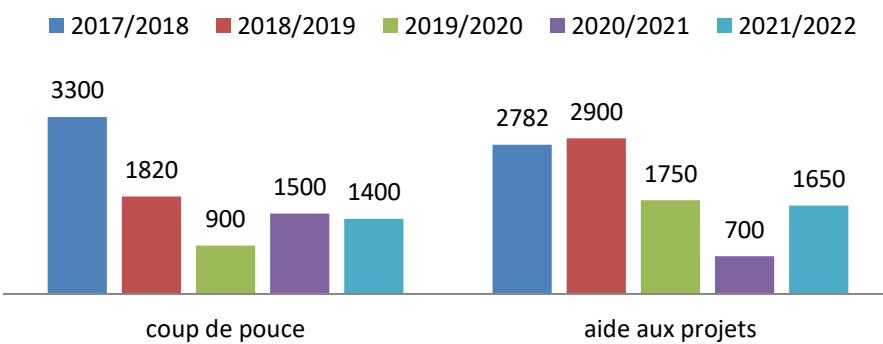
B – NOS ACTIONS

1) Services rendus aux coopératives

De nombreux changements de mandataires, affiliations, modifications d'intitulés ont été effectués cette année au profit des coopératives scolaires. Les collègues qui se présentent au siège ou qui y téléphonent pour être conseillés sont toujours accueillis avec gentillesse et compétence par l'ensemble de l'équipe en place.

- Comme tous les ans deux dossiers de rentrée ont été adressés aux écoles ainsi que des flashes infos spécifiques aux actions proposées.
- **126 803 coopérateurs** ont été assurés par l'intermédiaire du contrat MAE/MAIF/OCCE et de nombreux dossiers de sinistres ont été ouverts.
- **14 classes** ont bénéficié du « Coup de pouce » pour élaborer leurs projets coopératifs, soit une aide globale de **1 400€**.
- **7 écoles** ont bénéficié d'une aide à l'élaboration de projets pour une somme de **1 650€**.
- **19 classes** ont bénéficié d'une aide pour l'action EFJDD, soit une aide globale de **1 425€**.
- **206 coopérateurs** ont acheté un agenda coopératif.
- **40** visites d'aide et de contrôle auprès des coopératives et foyers sur demande du commissaire aux comptes, sur demande des mandataires ou des inspecteurs ont été effectués cette année.

Aides financières aux coopératives

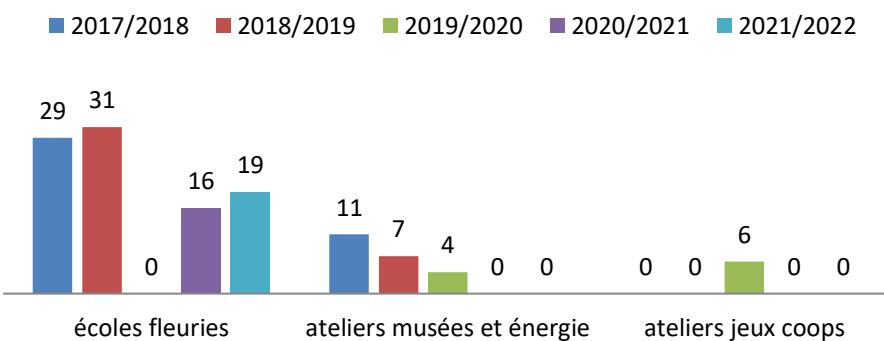


2) Actions de pédagogie

a) Actions départementales

- **19 coopératives** ont participé à l'action **Ecole Fleuries, Jardinage et Développement Durable** et ont reçu un chèque de soutien.
- Les ateliers découverte « Musée » et « Energie » et « Jeux coopératifs » n'ont pas repris cette année.

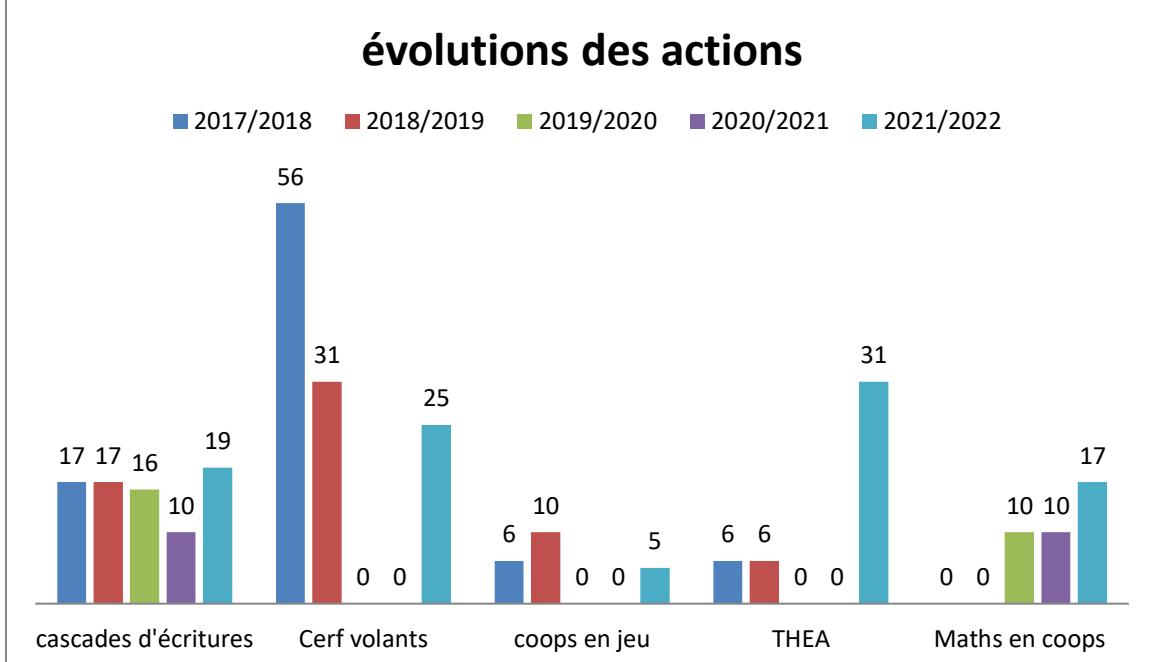
Actions départementales



b) Actions régionales

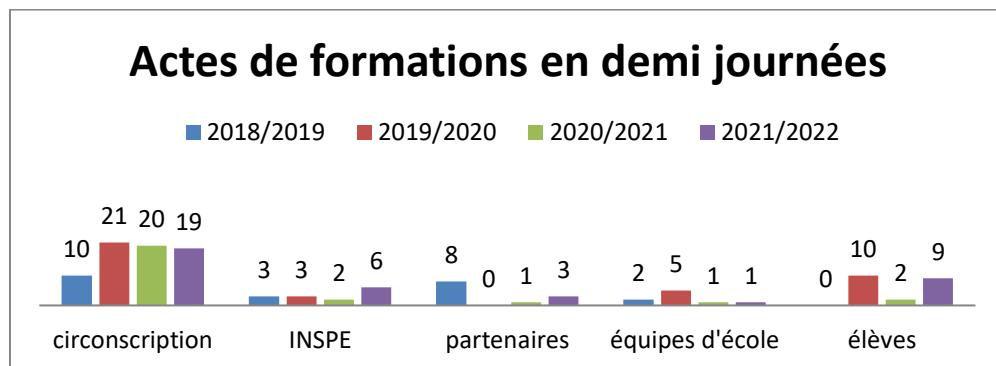
- Les rencontres d'élèves (Théa, jeux coopératifs et Cerfs-volants) ont pu reprendre peu à peu suite à l'amélioration de la situation sanitaire.
- **19 classes du Pas-de-Calais** ont écrit des cascades d'écriture grâce à l'opération « une œuvre, un livre »
- **17 classes** ont participé à l'action « Maths en coops »
- **25 classes** ont participé aux rencontres « Cerfs-volants et activités de plein air » (**8 classes** à Loos en Gohelle et **17 classes** à Gravelines)
- **5 classes** ont participé au rencontres « Coop en jeux »
- **31 classes** ont participé aux rencontres THEA dans le cadre de la mise en place du dispositif « cités éducatives ».

évolutions des actions



3) Actions de formation

- a) L'animatrice départementale a participé, à la demande des collègues, à de nombreux Conseils de maîtres ou Conseil d'Ecole.
- b) Formation d'une trentaine de mandataires et de **108** directeurs.
- c) **24** formations départementales autour de la pédagogie coopérative, la prévention des conflits, le climat de classe, la gestion d'équipe et l'inclusion ont été assurées.
- d) des interventions auprès d'élèves ont été programmées à la demande des enseignants (mise en route de conseils coops, journées d'intégration...)



C – L'UNION REGIONALE AVEC LE DEPARTEMENT DU NORD

L'Union Régionale

L'Assemblée Générale a eu lieu le 26 février 2022 à Arras.

Des actions communes sont menées avec succès.

Le plan de formation est conduit au niveau du rectorat en lien avec la Convention Pluriannuelle d'Objectifs..

D – NOS RELATIONS VERS L'EXTERIEUR

Institutions et Associations partenaires

Notre Association Départementale entretient des relations privilégiées avec le Conseil Général du Pas-de-Calais, le Conseil Régional et avec l'Inspection Académique du PDC. Nous entretenons également de bons contacts avec les DDEN, la FCPE, Nausicaa, l'USEP, la Ligue de l'Enseignement, le CLEMI, l'ANCP, le Comité départemental de la JPA, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, le réseau CANOPE, l'INSPE, les PEP, l'ADATEEP, la MAIF, MAIF prévention, la MAE, la MGEN, la solidarité laïque.

Le Crédit Agricole et la Banque Populaire restent nos partenaires financiers en ce qui concerne la gestion des comptes de coopératives.

CONCLUSION

Notre présence dans et à côté des écoles (à travers les formations, les aides à la comptabilité, les actions) est reconnue un peu plus chaque année grâce à la compétence de l'équipe administrative du siège, de l'enseignante détachée et de l'investissement bénévole de tous les administrateurs qui se mettent au service des collègues et des coopérateurs.

Après les difficultés rencontrées ces dernières années par nos classes coopératives au regard des contraintes liées aux difficultés sanitaires et à la reprise d'un rythme « normal », cette disponibilité est d'autant plus nécessaire et appréciée par les collègues sur le terrain.

Que toutes les personnes, salariées et bénévoles œuvrant au sein de l'association en soient remerciées.